

tion constitue d'emblée la question la plus importante qui s'impose à l'attention de cette Chambre ou de ce Parlement. Je constate que, dans tout le Dominion, il existe un malaise à ce sujet: le public se méfie de la manière dont le ministère est administré, il a des doutes à l'égard de ses directeurs, il croit que des considérations politiques exercent une influence sur l'octroi des permis relatifs à l'admission des colons. On retrouve ces idées dans tout journal, aussi bien dans les dépêches des correspondants que dans les articles de rédaction et on les discute dans les réunions des membres des diverses églises. Il est grand temps de faire en sorte que le Parlement accorde sans réserve son appui aux efforts faits en vue d'attirer les gens et de les établir en notre pays. Nous ne pouvons persévérer dans la voie actuelle et maintenir longtemps notre situation. Il nous faut de toute nécessité attirer un plus grand nombre de colons au Canada. Je l'ai déjà dit et je le répète. Je note, dans le discours du trône, relativement à la colonisation, une affirmation que j'ai peine à croire fondée sur la statistique, car voici les chiffres que je relève: en 1920, nous avons amené 59,603 colons des Iles Britanniques et 8,077, du continent européen. En 1926, ces chiffres étaient respectivement de 37,569 et 39,717. Pendant la dernière année civile, il en est venu 49,782 des Iles-Britanniques et 73,182, des autres pays européens. Il m'est donc un peu difficile de comprendre comment mon ami peut écrire cette phrase dans le discours du trône:

Il y a eu une augmentation marquée dans le nombre des immigrants britanniques et de ceux de l'Europe continentale appartenant à des classes désirables.

La statistique démontre que, tandis qu'augmentait le nombre des immigrants venant des Iles-Britanniques, celui des colons des autres pays européens augmentait beaucoup plus rapidement; que, alors que nous en recevions environ 37,000 des Iles-Britanniques, en 1926 et 39,000, en chiffres ronds, des autres pays européens, l'an dernier, il nous en venait 49,000 des Iles-Britanniques et 73,000 du continent européen. Je laisse au Gouvernement le soin d'étudier la question.

Mais je veux traiter ce sujet plus à fond, car le Gouvernement s'en est occupé dans le passé et, à mon sens, il est temps que le public sache exactement ce qu'il a fait. J'ai déjà dit que le Gouvernement a préparé sept discours du trône. Voyons ce qu'il y a dit de l'immigration et demandons au peuple de juger ce qui se fait et ce qui a été fait relativement au problème le plus important qui puisse retenir l'attention du public, à l'heure actuelle.

Voyons d'abord ce que contenait le discours du trône de 1922 au sujet de l'immigration. Voici le passage qui s'y rapporte:

Le flot d'immigration dans le Dominion a bien diminué et a été interrompu durant la guerre. Maintenant que nous jouissons des bienfaits de la paix, il faut renouveler nos efforts pour attirer de nouveaux colons. Mon gouvernement comprend parfaitement l'importance de cette question et fera tous les efforts raisonnables pour attirer dans notre pays les immigrants de la classe la plus désirable, ayant surtout en vue la colonisation de nos terres incultes.

Voilà pour 1922. En 1923, on a fait cette autre déclaration:

Mes ministres ont fait une étude sérieuse des mesures à prendre pour attirer vers notre pays un plus fort courant d'immigrants en vue de l'exploitation de nos vastes étendues de terres colonisables. En Grande-Bretagne comme aux Etats-Unis, on a recours plus énergiquement à la réclame, aux moyens de publicité, et ces efforts, suivant que les circonstances le demanderont, seront poursuivis en d'autres pays d'où nous pouvons compter obtenir des colons acceptables; à d'autres égards aussi, le champ d'activité du département de l'Immigration et de la Colonisation a été élargi.

En 1924, on n'a rien dit sur ce sujet, mais en 1925, on remarque encore un semblant d'activité.

Afin d'aider à cet accroissement par l'exploitation de nos riches ressources naturelles, rien n'est négligé pour attirer les meilleurs immigrants vers le Canada et assurer leur établissement dans les régions inexploitées que traverse notre immense réseau de transport. Des mesures seront prises en temps et lieu pour activer la colonisation d'autres territoires fertiles telle que la région de la rivière de la Paix.

De nouveau en 1926, on a fait une nouvelle tentative:

Un pacte a été conclu entre le gouvernement et les compagnies de chemins de fer pour faciliter leur coopération dans le travail de l'immigration sur les Iles-Britanniques et le continent européen. Un traité qui a déjà eu l'effet de stimuler l'immigration du Royaume-Uni a été conclu avec le gouvernement de la Grande-Bretagne.

Bien qu'il soit très important d'attirer de nouveaux colons, il l'est peut-être encore plus d'aider, en réduisant le coût de la production agricole, ceux qui sont déjà établis dans le Dominion. A cette fin, une mesure sera présentée pour faciliter les crédits agricoles.

J'ai déjà lu le passage du discours du trône de 1927 relatif à cette question et j'ai cité les chiffres des recensements relatifs aux années 1916 à 1921 et 1921 à 1926. Cette statistique, consignée au Hansard, indique que, bien que nous ayons établi quelques colons dans l'Ouest, un grand nombre d'entre eux ont quitté le pays. Ils sont entrés par une porte et sortis par une autre; nous n'avons même pas maintenu l'augmentation naturelle de notre population. Bien plus: en aucune année, depuis 1921, nous n'avons fait entrer au Canada la